

## Conseil d'établissement

Procès-verbal de la séance tenue le 12 février 2024 en présentiel  
Ouverture de la séance à 18 h 48.

### Sont présents :

- Amélie Turgeon, parent
- Aline Beaulieu, parent
- Marie-Hélène Côté, parent
- Tommy Daigle, parent
- Cynthia Marquis, parent
- Marie-Ève Proulx, parent
- Karine Vachon, parent
- Nadia Brillant, enseignante au 1<sup>er</sup> cycle
- Christine Bédard, enseignante au 2<sup>e</sup> cycle
- Maxime Mundviller Gauthier, enseignant au 3<sup>e</sup> cycle
- Karine Nadeau, représentante du service de garde
- Véronique Bergeron, Orthopédagogue membre du personnel professionnel
- Sandra Boucher, membre du personnel de soutien
- Jennifer Côté, directrice

### 1. Préliminaires

---

#### 1.1. Ouverture de la séance

Heure du début de la séance à 18 h 48.

Mme Jennifer Côté souhaite la bienvenue à tous.

#### 1.2. Vérification des présences (quorum)

Le quorum est respecté.

#### 1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Il est proposé par Mme Christine Bédard d'adopter l'ordre du jour.

**Adopté à l'unanimité**  
C.É.23-24 #20

#### **1.4. Adoption du procès-verbal du 27 novembre 2023**

Le procès-verbal du 27 novembre est adopté tel que présenté.

Il est proposé par Mme Aline Beaulieu d'adopter le procès-verbal.

**Adopté à l'unanimité**

C.É.23-24 #21

#### **1.5. Question(s) du public**

Aucune question.

### **2. Consultations – décisions**

---

#### **2.1. Critères de sélection des directions d'école**

Mme Amélie Turgeon présente les critères de sélection de la direction.

Il est proposé par M. Tommy Daigle d'adopter les critères de sélection de la direction.

**Adopté à l'unanimité**

C.É.23-24 #22

#### **2.2. Sondage aux élèves**

Une fois par année, les élèves doivent être consultés sur différents sujets choisis par les membres du conseil d'établissement. Pour cette année, les membres apportent différentes idées.

Mme Véronique Bergeron propose de faire un sondage sur les choix de livres pour les bibliothèques des écoles.

Mme Cynthia Marquis suggère de questionner les élèves au sujet des comités d'élèves qui ont été créés à Joly et à Dosquet afin de savoir s'ils apprécient ce nouveau fonctionnement pour Joly et les activités qu'ils proposent.

Il y a aussi le sujet de l'anxiété que les élèves de 6<sup>e</sup> année ressentent pour leur transition primaire vers le secondaire qui pourrait être sondé.

M. Maxime Mundviller-Gauthier soumet comme idée de questionner les sentiments et la perception des élèves envers les évaluations.

Mme Jennifer Côté propose d'en discuter lors de la prochaine rencontre du personnel avec les enseignants pour aider les membres à déterminer quel sujet serait le plus pertinent pour cette année.

### **2.3. Fonds d'aide aux parents**

La direction présente le libellé qui explique comment utiliser l'argent du fonds. L'an dernier, un jeu avait été donné aux parents des élèves de maternelle 4 ans et 5 ans. Les membres se questionnent à savoir si on refait ce procédé ou s'ils offrent quelque chose aux parents d'élèves en 6<sup>e</sup> année afin de mieux les outiller avec leur enfant pour la transition du primaire vers le secondaire.

Il y a aussi l'option de créer une trousse pour aider les parents qui ont un enfant avec un TDAH.

Après discussion, Mme Jennifer Côté propose de faire un vote afin de trancher.

Il est donc voté que cette année, le fonds d'aide ira aux parents d'élèves en 6<sup>e</sup> année pour les outiller sur la transition primaire-secondaire.

Il est proposé par Mme Marie-Ève Proulx d'adopter le fonds d'aide pour les parents de 6<sup>e</sup> année.

**Adopté à l'unanimité**

C.É.23-24 #23

### **2.4. Financement des projets cour d'école**

Mme Jennifer Côté mentionne que l'école doit financer les projets de cour d'école pour un total de 45 000\$. Il y aura donc 15 000\$ de payé par le service de garde et 8 000\$ par l'organisme de participation de parents.

Il est proposé que le conseil d'établissement finance ce projet pour un montant de 12 000\$. La différence sera financée par les surplus amassés durant les dernières années dans le fond 9 de l'école.

Il est proposé par Mme Marie-Ève Proulx d'adopter le financement de 12 000\$ par le conseil d'établissement pour les projets cour d'école.

**Adopté à l'unanimité**

C.É.23-24 #24

## **2.5. Projet éducatif**

Mme Jennifer Côté mentionne qu'elle a dû ajouter l'indice de défavorisation dans le projet éducatif, car c'est obligatoire. Cela permet de bien décrire le milieu et les enjeux que nous avons à la Caravelle.

Il est proposé par Mme Nadia Brillant d'adopter l'ajout de l'indice de défavorisation au projet éducatif.

**Adopté à l'unanimité**

C.É.23-24 #25

## **3. Informations**

---

### **3.1. Mot du représentant au comité de parents**

M. Tommy Daigle fait un résumé de la rencontre du 15 janvier. Il mentionne en outre qu'il y a une augmentation d'élèves en francisation, il y a de plus en plus d'élèves dans les écoles du CSSDN et que la pondération pour les examens du Ministère a été diminuée.

### **3.2. Organisme de participation des parents**

Madame Cynthia Marquis informe les membres des différents projets pour lesquels l'OPP accorde un financement. Il y a le financement pour les projets cour d'école pour un montant de 8 000\$, un autobus pour les élèves de Dosquet afin de se rendre au Centre Vidéotron et la collation pour les Hivernades à Saint-Flavien.

Il y aura une 2<sup>e</sup> campagne de financement pour Pâques.

### **3.3. Période d'inscriptions scolaires pour l'année 2024-2025**

La période d'inscription pour les élèves du primaire et préscolaire 5 ans s'est terminée le vendredi 9 février. Il manque seulement une quinzaine de réinscriptions.

Pour les parents d'élèves aux préscolaires 4 ans et passe-partout, ils ont jusqu'au 15 mars pour faire l'inscription.

### **3.4. Règles concernant le déplacement des élèves**

Mme Jennifer Côté présente les critères du CSSDN.

### **3.5. Semaine de relâche au SDG**

Mme Karine Nadeau présente les activités et les sorties prévues durant la semaine de relâche. Elle nous informe également que le service de garde reçoit une subvention de 1 500\$ pour les activités de la part de chacune des trois municipalités.

### **3.6. Plan de rattrapage**

Le plan de rattrapage a débuté le 29 janvier et se poursuivra jusqu'à la semaine de relâche. Il y a en moyenne 4 à 5 élèves par groupe qui ont été ciblés. Après la semaine de relâche, il y aura une réévaluation pour déterminer si le plan de rattrapage continue ou non.

## **4. Autres points**

---

### **4.1. Mots des écoles et du service de garde**

#### St-Flavien:

- Il y a eu de belles activités pour fêter Noël.
- Les élèves ont été patiner en janvier, si la température le permet, ils y retourneront en février.
- Il y aura les Hivernades le 1<sup>er</sup> mars.

#### Joly:

- Il y a eu un déjeuner pyjama la dernière journée avant les fêtes de Noël.
- Les élèves sont allés au Mont Apic le 9 février.
- C'est le comité étudiant qui s'occupe d'organiser les activités pour la Saint-Valentin.
- Les élèves vont en raquette ou à la patinoire durant les cours d'éducation physique.

### Dosquet :

- Pour Noël, un réveillon de Noël et eu lieu le 22 décembre ainsi que des activités et un rallye en après-midi.
- Le 12 février, les élèves ont assisté à des parties du Tournoi de Hockey Pee-Wee de Québec au Centre Vidéotron.
- Ils vont eux aussi à la patinoire durant les cours d'éducation physique.
- Les activités pour la Saint-Valentin seront organisées par le comité étudiant.
- Le 27 février, si la température le permet, ils iront glisser au Mont Apic.

### Service de garde :

- Les élèves profitent du temps doux pour jouer dehors.
- Ils font du tricotin et du macramé.
- Durant les journées pédagogiques, il y a eu le party de Noël le 1<sup>er</sup> décembre et ils ont fait de la cuisine le 2 février.

## **4.2. Varia**

## **5. Levée de l'assemblée**

---

La levée de l'assemblée est proposée à 20 h 01.

Il est proposé par M. Maxime Mundviller-Gauthier d'adopter la levée de l'assemblée.

**Adopté à l'unanimité**

C.É.23-24 #26



Amélie Turgeon

Présidente du conseil d'établissement



Jennifer Côté

Directrice de l'école